

États financiers de

FONDATION DAVID SUZUKI

Exercice clos le 31 août 2018



KPMG Entreprise^{MC}
Metro Tower I
4710, Kingsway, bureau 2400
Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 4M2
Canada
Téléphone 604-527-3600
Télécopieur 604-527-3636

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation David Suzuki

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation David Suzuki, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 août 2018, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation David Suzuki au 31 août 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Societies Act* (Colombie-Britannique), nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables suivies dans la préparation et la présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

(signé) KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Burnaby, Canada

Le 13 décembre 2018

FONDATION DAVID SUZUKI

État de la situation financière

31 août 2018, avec les informations comparatives de 2017

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 568 795 \$	821 022 \$
Placements à la juste valeur (note 3)	1 709 865	1 981 021
Débiteurs [(note 14 c)]	235 782	220 128
Charges payées d'avance	177 883	202 466
	<u>3 692 325</u>	<u>3 224 637</u>
Placements à la juste valeur (note 3)	16 662 661	16 095 690
Immobilisations corporelles (note 4)	220 224	336 066
Immobilisations incorporelles (note 5)	232 746	70 767
	<u>20 807 956 \$</u>	<u>19 727 160 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	579 148 \$	738 846 \$
Apports reportés (note 7)	2 447 577	1 956 296
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 8)	15 386	45 226
	<u>3 042 111</u>	<u>2 740 368</u>
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	—	15 386
	<u>3 042 111</u>	<u>2 755 754</u>
Actif net		
Non affecté	665 600	529 495
Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne	500 000	500 000
Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 9 a)]	437 584	346 221
Dotations		
Grevées d'affectations externes	9 260 589	9 253 589
Grevées d'affectations internes	4 740 754	4 231 505
Ajustements nets de la juste valeur	2 161 318	2 110 596
	<u>16 162 661</u>	<u>15 595 690</u>
	<u>17 765 845</u>	<u>16 971 406</u>
Engagements (note 10)		
	<u>20 807 956 \$</u>	<u>19 727 160 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil :

(signé) Elaine Wong _____, administratrice

(signé) Peter Ladner _____, administrateur

FONDATION DAVID SUZUKI

État des résultats

Exercice clos le 31 août 2018, avec les informations comparatives de 2017

	2018	2017
Produits (note 11)		
Comptabilisation des apports affectés (note 7)	3 540 623 \$	3 347 156 \$
Apports non affectés	6 216 277	5 660 275
Collectes de fonds	306 543	271 337
Produits financiers	420 190	372 671
Autres	35 405	54 769
	<u>10 519 038</u>	<u>9 706 208</u>
Charges		
Programmes (note 12)		
Science et politiques	1 577 243	1 358 490
Colombie-Britannique et Ouest canadien	1 069 922	1 063 578
Ontario et Nord canadien	948 178	845 203
Québec et Canada atlantique	1 285 301	1 075 928
Gestion de programmes	406 126	331 318
Communication, éducation et engagement du public	2 776 275	2 715 346
	<u>8 063 045</u>	<u>7 389 863</u>
Administration	498 305	598 546
Collectes de fonds et relations avec les donateurs (note 13)	1 919 149	1 813 690
	<u>10 480 499</u>	<u>9 802 099</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les gains réalisés et non réalisés sur les placements des fonds de dotation	38 539	(95 891)
Gains réalisés et non réalisés sur les placements des fonds de dotation	748 900	641 032
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>787 439 \$</u>	<u>545 141 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 août 2018, avec les informations comparatives de 2017

Exercice clos le 31 août 2018	Fonds d'administration			Fonds de dotation			Total	Total 2018
	Non affecté	Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 9 a)]	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Ajustements nets de la juste valeur		
Actif net à l'ouverture de l'exercice	529 495 \$	500 000 \$	346 221 \$	9 253 589 \$	4 231 505 \$	2 110 596 \$	15 595 690 \$	16 971 406 \$
Investissement en immobilisations corporelles et incorporelles [note 9 b)]	(291 469)	–	291 469	–	–	–	–	–
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	987 545	–	(200 106)	–	–	–	–	787 439
Dotations	–	–	–	7 000	–	–	7 000	7 000
Virements [note 2 b) iv)]	(559 971)	–	–	–	509 249	50 722	559 971	–
Actif net à la clôture de l'exercice	665 600 \$	500 000 \$	437 584 \$	9 260 589 \$	4 740 754 \$	2 161 318 \$	16 162 661 \$	17 765 845 \$

Exercice clos le 31 août 2017	Fonds d'administration			Fonds de dotation			Total	Total 2017
	Non affecté	Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 9 a)]	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Ajustements nets de la juste valeur		
Actif net à l'ouverture de l'exercice	438 949 \$	500 000 \$	407 158 \$	9 253 589 \$	3 957 241 \$	1 869 328 \$	15 080 158 \$	16 426 265 \$
Investissement en immobilisations corporelles et incorporelles [note 9 b)]	(161 713)	–	161 713	–	–	–	–	–
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	767 791	–	(222 650)	–	–	–	–	545 141
Dotations	–	–	–	–	–	–	–	–
Virements [note 2 b) iv)]	(515 532)	–	–	–	274 264	241 268	515 532	–
Actif net à la clôture de l'exercice	529 495 \$	500 000 \$	346 221 \$	9 253 589 \$	4 231 505 \$	2 110 596 \$	15 595 690 \$	16 971 406 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	787 439 \$	545 141 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	199 467	222 650
Radiation du matériel informatique	639	—
Distributions réinvesties	(346 915)	(318 453)
Gains réalisés et non réalisés sur les placements des fonds de dotation	(748 900)	(641 032)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	(15 654)	70 886
Frais payés d'avance	24 583	(81 458)
Billet à recevoir	—	60 000
Créditeurs et charges à payer	(159 698)	(102 415)
Apports reportés	491 281	(267 426)
	232 242	(512 107)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(63 105)	(47 085)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(183 138)	(70 767)
Acquisition de placements	—	(995 000)
Rachat de placements	800 000	500 000
	553 757	(612 852)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Réception de dotations	7 000	—
Remboursement du principal au titre de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(45 226)	(43 861)
	(38 226)	(43 861)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	747 773	(1 168 820)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	821 022	1 989 842
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 568 795 \$	821 022 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2018

1. Activités

La Fondation David Suzuki (la « Fondation ») a été constituée le 14 septembre 1990 en vertu de la loi intitulée *Society Act* (Colombie-Britannique). Depuis le 9 janvier 2017, la Fondation est régie par la nouvelle loi intitulée *Societies Act* (Colombie-Britannique). À titre d'organisme de bienfaisance, la Fondation est exonérée de l'impôt aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Par l'entremise de la science et de l'éducation, la Fondation œuvre à protéger la diversité de la nature et notre qualité de vie, maintenant et pour l'avenir.

La Fondation compte sur les dons recueillis auprès de particuliers, d'organismes de bienfaisance, de sociétés et d'autres sympathisants, conformément à sa politique portant sur l'acceptation des dons. La Fondation n'accepte pas de financement direct des gouvernements ou des dons qui compromettraient l'intégrité de ses programmes.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'aide des principales méthodes comptables suivantes :

a) Mode de présentation

La Fondation contrôle la David Suzuki Foundation, U.S.A. (« DSF USA »), du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA demeure une entité juridique distincte. La direction a opté pour une présentation de l'information plutôt que pour une consolidation. Par conséquent, les états financiers de la Fondation excluent la situation financière et les résultats d'exploitation de DSF USA. Il y a lieu de se reporter à la note 14 a) pour obtenir un sommaire de la situation financière et des résultats d'exploitation de DSF USA.

b) Comptabilisation des produits et actif net

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation externe, exception faite des dotations, sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon le taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations corporelles connexes.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net des dotations.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits et actif net (suite)

L'actif net de la Fondation est présenté et comptabilisé comme suit :

i) Non affecté

L'actif net non affecté représente les apports non affectés après déduction des charges.

ii) Réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne

La réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne englobe les fonds affectés aux éventualités ou à d'autres fins déterminées, telles que désignées par le conseil d'administration de la Fondation.

iii) Investi en immobilisations corporelles et incorporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles représente la valeur comptable nette des immobilisations corporelles et incorporelles, moins les dettes y afférentes, la fraction non amortie des apports en capital reportés ou toute autre obligation liée à ces immobilisations.

iv) Dotations

Les produits tirés des fonds de dotation servent à financer les activités de la Fondation, selon les modalités de la politique.

Les dotations grevées d'une affectation externe sont des dotations en vertu desquelles les donateurs imposent à la Fondation de maintenir en permanence les ressources attribuées.

Les dotations grevées d'une affectation interne comprennent les sommes que le conseil d'administration, en vertu d'une résolution ou d'une politique, a grevées d'une affectation interne au moyen d'un virement au fonds de dotation. Les dotations grevées d'une affectation interne peuvent, à la discrétion du conseil d'administration, servir à financer l'exploitation de la Fondation. Les virements au fonds de dotation grevé d'une affectation interne sont effectués conformément aux politiques de dépenses relatives au fonds de dotation et comprennent les montants pour maintenir la valeur du capital réelle des fonds de dotation et de certains legs.

Les ajustements nets de la juste valeur se rapportent aux placements des fonds de dotation et, selon une politique du conseil d'administration, ils sont grevés d'affectations internes. Les virements au fonds lié aux ajustements nets de la juste valeur ou à partir de ce dernier sont effectués conformément aux politiques de dépenses relatives au fonds de dotation et comprennent les rendements des placements supérieurs ou inférieurs aux rendements à long terme projetés des placements des dotations.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Apports reçus sous forme de services et d'actifs

Un grand nombre de bénévoles offrent leur temps et leur savoir-faire à la Fondation. Toutefois, comme il n'existe pas de données objectives pour comptabiliser les services offerts et leur attribuer une juste valeur, aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers à l'égard de ces services.

Les apports d'actifs, de fournitures et de services, qui auraient dû autrement être achetés à défaut d'un apport, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique	4 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Matériel de télécommunications	6 ans
Matériel de téléconférence	5 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile ou sur la durée du contrat, selon la durée la plus courte.

La charge d'amortissement relative aux immobilisations corporelles est incluse dans les charges d'administration à l'état des résultats.

Les apports en capital reportés qui ont trait aux immobilisations corporelles correspondent à la fraction non amortie des dons et des subventions reçus aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports en capital est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles conçues ou acquises dans le but d'être utilisées à l'égard de la prestation de services par la Fondation sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

<u>Immobilisation</u>	<u>Période d'amortissement</u>
<u>Logiciels</u>	<u>3 ans</u>

La valeur comptable, l'amortissement et la durée de vie utile estimative des immobilisations incorporelles sont passés en revue une fois l'an. Lorsqu'une immobilisation incorporelle n'a plus de potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle est comptabilisé comme une charge à l'état des résultats.

f) Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

La Fondation soumet à un test de dépréciation la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'un coût engagé pour acquérir ou développer un actif ne représente pas un potentiel de service futur pour la Fondation. Si une telle condition existe, une perte de valeur est évaluée selon le montant correspondant à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur résiduelle.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Les placements dans des fonds d'actions et des fonds d'obligations sont comptabilisés à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

Au 31 août 2018, la Fondation ne détenait aucun instrument financier dérivé.

h) Ventilation des charges

Les coûts des programmes comprennent des montants imputés dans le cadre de la ventilation des charges administratives. La clé de répartition des charges administratives est le nombre d'employés des services affectés aux programmes.

i) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et l'information présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les éléments importants donnant lieu à des estimations de la direction comprennent la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles aux fins de leur amortissement et de la comptabilisation d'un montant correspondant aux apports en immobilisations reportés, l'évaluation des débiteurs ainsi que les provisions pour éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

3. Placements à la juste valeur

La Fondation a comme politique de détenir des placements sélectionnés en fonction de critères de responsabilité sociale et environnementale et d'exclure tout placement dans les secteurs de l'extraction, de la production et du transport de combustibles fossiles. Le gestionnaire de placements de la Fondation sélectionne les placements pour le compte de la Fondation.

La Fondation détient des placements qui couvrent le solde des dotations et la réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne. Tous les placements dont la valeur excède le total du solde des dotations et de la réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne sont classés à titre d'actifs à court terme étant donné qu'ils sont convertibles en trésorerie au gré de la direction.

Les placements dans des fonds communs de placement sont détenus par un gestionnaire de placements et évalués à la juste valeur. Ces placements se composent des éléments suivants :

	2018	2017
Fonds d'actions	8 541 638 \$	8 419 516 \$
Fonds d'obligations	7 316 562	6 685 960
Bons du Trésor, trésorerie et équivalents de trésorerie	2 514 326	2 971 235
	18 372 526	18 076 711
Tranche à court terme	1 709 865	1 981 021
Tranche à long terme	16 662 661 \$	16 095 690 \$

4. Immobilisations corporelles

31 août 2018	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	195 534 \$	100 520 \$	95 014 \$
Mobilier et matériel de bureau	100 014	77 293	22 721
Améliorations locatives	1 091 673	1 055 935	35 738
Matériel de télécommunications	110 560	110 466	94
Matériel de téléconférence	877 917	811 260	66 657
	2 375 698 \$	2 155 474 \$	220 224 \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

4. Immobilisations corporelles (suite)

31 août 2017	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	158 309 \$	92 595 \$	65 714 \$
Mobilier et matériel de bureau	103 793	72 828	30 965
Améliorations locatives	1 091 673	946 466	145 207
Matériel de télécommunications	110 560	109 700	860
Matériel de téléconférence	877 917	784 597	93 320
	2 342 252 \$	2 006 186 \$	336 066 \$

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel qui fait l'objet de contrats de location-acquisition d'une valeur comptable nette de 66 657 \$ (93 320 \$ en 2017).

5. Immobilisations incorporelles

31 août 2018	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	253 905 \$	21 159 \$	232 746 \$

31 août 2017	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	70 767 \$	– \$	70 767 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de néant (1 974 \$ en 2017) au titre de remises gouvernementales à payer.

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des montants non dépensés qui, en vertu d'une affectation externe, sont destinés à la prestation de programmes déterminés. Les variations survenues dans le solde au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 956 296 \$	2 223 722 \$
Apports affectés reçus au cours de l'exercice	4 031 904	3 079 730
Montants dépensés et comptabilisés en produits	(3 540 623)	(3 347 156)
Solde à la clôture de l'exercice	2 447 577 \$	1 956 296 \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

8. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

En vertu d'une obligation découlant de contrats de location-acquisition afférents au matériel de téléconférence, la Fondation s'est engagée à effectuer les paiements qui suivent :

2019	15 484 \$
Moins : Montant représentant les intérêts au taux de 3,0 %	98
	15 386
Tranche à court terme	(15 386)
	– \$

9. Actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles

a) L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2018	2017
Immobilisations corporelles	220 224 \$	336 066 \$
Immobilisations incorporelles	232 746	70 767
Immobilisations corporelles financées par contrats de location-acquisition	(15 386)	(60 612)
	437 584 \$	346 221 \$

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2018	2017
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(199 467) \$	(222 650) \$
Radiation du matériel informatique	(639)	–
	(200 106)	(222 650)
Variation nette des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	246 243	117 852
Remboursement au titre de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	45 226	43 861
	291 469	161 713
	91 363 \$	(60 937) \$

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

10. Engagements

En vertu d'obligations découlant de contrats de location de locaux, la Fondation s'est engagée à effectuer les paiements qui suivent au cours des cinq prochains exercices, dont le dernier est en 2023 :

2019	675 358 \$
2020	702 620
2021	703 611
2022	630 995
2023 et par la suite	631 621
	<hr/>
	3 344 205 \$

11. Apports et produits tirés de collectes de fonds

Les produits comptabilisés liés aux apports non affectés, aux apports affectés et aux collectes de fonds ont été reçus initialement des sources importantes suivantes :

	2018	2017
Entreprises et groupes d'employés	968 269 \$	938 503 \$
Fondations	3 168 045	2 503 640
Particuliers	5 699 264	5 650 513
Autres	227 865	186 112
	<hr/>	<hr/>
	10 063 443 \$	9 278 768 \$

12. Ventilation des charges

La ventilation des charges administratives des services affectés aux programmes se présente comme suit :

	2018	2017
Science et politiques	289 368 \$	282 926 \$
Colombie-Britannique et Ouest canadien	150 249	174 571
Ontario et Nord canadien	133 554	134 841
Québec et Canada atlantique	194 767	192 630
Communications, éducation et engagement du public	520 195	574 761
	<hr/>	<hr/>
	1 288 133 \$	1 359 729 \$

13. Charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs

Les charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs comprennent un montant de 107 038 \$ (71 546 \$ en 2017) en lien avec le coût des collectes de fonds.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

14. Organismes apparentés

Les opérations entre apparentés conclues par la Fondation sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle est considérée comme étant la juste valeur.

- a) La Fondation contrôle la David Suzuki Foundation, U.S.A. (« DSF USA ») du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA est un organisme de bienfaisance enregistré aux États-Unis et est exonéré de l'impôt sur le revenu.

L'information financière de DSF USA n'a pas été consolidée avec celle figurant dans les présents états financiers. DSF USA est demeurée pratiquement inactive au cours de l'exercice. L'information financière de DSF USA se résume comme suit :

	2018 (non audité)	2017 (non audité)
Excédent des produits par rapport aux charges avant la distribution à la Fondation	10 282 \$	18 995 \$
Total de l'actif	20 972 \$	50 352 \$
Total du passif	20 972	50 352
Total de l'actif net	– \$	– \$

DSF USA a conclu les transactions suivantes avec la Fondation au cours de l'exercice clos le 31 août 2018 :

	2018	2017
Produits reçus par la Fondation de DSF USA (en \$ CA)	10 282 \$	18 995 \$
Somme à recevoir de DSF USA (en \$ CA) à la clôture de l'exercice	20 972	50 352

- b) Au cours de l'exercice, la Fondation a versé 99 929 \$ (91 942 \$ en 2017) à New Data Enterprises Ltd. (« New Data »), une entreprise dont un des actionnaires est un membre du conseil d'administration de la Fondation, pour la prestation de services d'ordonnancement, de services de liaison et d'autres services de soutien, et elle a reçu 18 768 \$ (18 692 \$ en 2017) de New Data pour l'utilisation de locaux de bureau de la Fondation.
- c) Au cours de l'exercice, l'Institut David Suzuki / The David Suzuki Institute (l'« Institut »), société sans but lucratif apparentée à la Fondation en raison d'un administrateur en commun, a versé 11 742 \$ (3 403 \$ en 2017) à la Fondation pour la prestation de services de soutien administratif. Au 31 août 2018, les débiteurs de la Fondation comprenaient une somme de 16 904 \$ (3 403 \$ en 2017) à recevoir de l'Institut.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

15. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. La Fondation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour honorer ses engagements. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de liquidité important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. La Fondation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de crédit important.

c) Risque financier et risque de marché

Les risques financiers et de marché sont les risques que des changements dans les conditions financières ou de marché réduisent la valeur de l'actif de la Fondation ou que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Les placements de la Fondation sont gérés par un gestionnaire de placements conformément à sa politique en matière de placement. La Fondation ne prend part à aucune relation de couverture dans le cadre de ses activités, et elle ne détient aucun instrument financier dérivé ni n'en utilise à des fins de transaction. La Fondation est exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers à taux fixes. Les instruments à taux fixes exposent la Fondation à un risque de variation de la juste valeur et les placements de la Fondation dans des fonds communs de placement sont exposés à des risques découlant des changements de conditions de marché.

Il n'y a eu aucune variation de ces risques par rapport à l'exercice précédent.

16. Facilité de crédit

La Fondation dispose d'une facilité de crédit disponible de 450 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel en dollars canadiens majoré de 1,00 %. La facilité de crédit est garantie par une cession de placements et par une convention de garantie générale grevant les actifs détenus par la Fondation. La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 31 août 2018, le solde impayé sur les facilités s'établissait à néant (néant en 2017) et la Fondation respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2018

17. Rémunération annuelle

Une rémunération de 75 000 \$ ou plus versée aux dix membres du personnel les mieux rémunérés et à des conseillers ayant fourni des services a totalisé 1 204 000 \$ (1 306 000 \$ en 2017) pour l'exercice clos le 31 août 2018. La Fondation n'a versé de rémunération à aucun de ses administrateurs pour les services rendus au conseil d'administration.